



Doc. 13937
26 janvier 2016

Les combattants étrangers en Syrie et en Irak

Amendement¹ n° 20

Dans le projet de recommandation, remplacer le paragraphe 1 par le paragraphe suivant:

«L'Assemblée parlementaire fait référence à sa Résolution ... (2016) sur les combattants étrangers en Syrie et en Irak, ainsi qu'à sa Résolution ... (2016) «Combattre le terrorisme international tout en protégeant les normes et les valeurs du Conseil de l'Europe» et invite le Comité des Ministres à prendre dûment en considération les idées et propositions contenues dans ces textes.»

Déposé par:

MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
BAKOYANNIS Theodora, Grèce, PPE/DC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE

1. 2016 - Première partie de session

